

LES ECHOS DE SAINT-MAURICE

Edition numérique

François-Marie BUSSARD

Le Réduit national

Dans *Echos de Saint-Maurice*, 1943, tome 41, p. 124-129

© Abbaye de Saint-Maurice 2012

Le Réduit national

La presse suisse et étrangère a fait grand état, le mois dernier, d'un petit livre signé par M. le Colonel Louis Couchepin, juge au Tribunal fédéral de Lausanne. A juste titre. Si nous nous proposons d'en parler ici, c'est parce que nous estimons nécessaire d'attirer l'attention de nos lecteurs sur cette étude extrêmement opportune dont l'actualité pourrait un jour nous être révélée au milieu du fracas des armes. C'est aussi parce que les intellectuels, plus que d'autres, en raison de leur formation et du rôle de chefs qu'ils ont mission de remplir, doivent être avertis des graves problèmes que pose, jour après jour, notre situation dans le monde en guerre.

Inutile précaution, objectera-t-on, puisque la plupart de ceux qui nous lisent accomplissent ou s'appêtent à accomplir leur devoir militaire. Ils savent dès lors tout ce que nous voudrions leur dire. Nous voudrions être convaincu du bien-fondé absolu de cette assertion, mais, comme nous ne le sommes pas tout à fait pour des motifs sérieux, on ne nous empêchera pas de rappeler au moins, à la suite du Colonel Couchepin, quelques vérités qu'il est bon de connaître en notre temps troublé.

« Cette histoire de réduit », comme disent d'aucuns, qu'est-ce au juste ? Une idée « vieille comme la guerre, c'est-à-dire vieille comme le monde », déclare M. Couchepin dans son ouvrage aussi succinct que riche en substance : « Le Réduit national »¹. Sans remonter à l'antiquité, que l'on songe aux villes assiégées du moyen âge et des temps modernes, aux Américains des guerres d'indépendance, aux Espagnols tenant en échec Napoléon, au réduit serbe qui se bat toujours à l'heure qu'il est, après plus de deux ans de combats sans merci.

Chez nous, en Suisse, « la stratégie du réduit ne fait que continuer la ligne classique de notre défense nationale », écrit M. Couchepin qui, dans un raccourci très heureux, en résume l'histoire :

Dès les temps les plus reculés, Schwytz, Uri, Unterwald le

¹ *Le Réduit national*, par le Colonel Louis Couchepin, Cahier No 14 des *Pages suisses*. Imprimerie Albert Kundig, Genève.

Haut et le Bas, avaient fermé les portes de leur pays. Toutes les vallées, tous les défilés étaient barrés par des ouvrages qui faisaient des cantons primitifs de gigantesques et redoutables forteresses. Ces ouvrages appelés « Letzi, Letzinen » étaient de construction diverse : murs, terrassements, palissades, flanqués de tours puissantes, percés de portes. Aux bords des lacs, là où un débarquement était possible, on plantait des rangées de pilotis.

« Letzinen » du pays de Schwytz à Rothenthurn, à Arth, à Schorno, à Brunnen, « Letzinen » uranaises de Seelisberg, d'Hospenthal, pilotis de Stansstad, et barrage du Brunig en Unterwald, retranchements de Naefels en pays glaronnais, du Stoos, du Loch, du Voegelisegg en Appenzell. Au fur et à mesure que l'antique Confédération étendait ses alliances et ses conquêtes, les ouvrages se multipliaient sur tout le territoire : « Letzi » de la Luziensteig, d'Ilanz, de Pontresina, du Bergell, de Bellinzone, de Brigue, de St-Maurice, de Wimmis, sans parler des barrages avancés construits dans les cluses du Jura, et des ouvrages protégeant les villes. » (pp. 22-23)

Avions-nous mal appris notre histoire suisse ? Pas nécessairement, mais l'esprit de synthèse, sous l'angle spécifique de la défense militaire du sol national nous avait peut-être fait défaut. S'il n'y avait que cela qui nous eût échappé !

Après la campagne de France, au moment où se consommait l'investissement de notre pays par les troupes du vainqueur, l'inquiétude se glissa dans le cœur des soldats, et des civils donc ! Mais le Général avait pris une décision qui allait « donner à l'armée une confiance nouvelle dans sa mission, une nouvelle conscience d'elle-même » (p. 12). Les obstacles péniblement édifiés par les hommes et qui se dessinent à peine dans le paysage, sur la figure de la terre, se révélant impuissants à briser l'élan des modernes engins de bataille que l'esprit humain a conçus puis fabriqués pour abattre tout sur leur passage, c'est à d'autres obstacles qu'il faut avoir recours, aux « obstacles dressés à une autre échelle, obstacles construits par Dieu » : la montagne, avec « sa forêt, ses ravins, son rocher contre lequel tout l'acier de la terre et du ciel s'écraserait » (pp. 10-11).

C'est le « Réduit » que le dictionnaire Littré définit : « Ouvrage construit à l'intérieur d'un autre pour en prolonger la défense et permettre même d'en chasser l'ennemi. » Cet ouvrage est fait de ravins, de parois, d'arêtes, de vires, de couloirs : « Partout où la nature avait laissé une porte ouverte, nous l'avons fermée. Partout où l'homme

avait pratiqué un passage pour ses routes, ou ses chemins de fer, des explosifs puissants dorment dans le cœur de la montagne ou dans les piles des ponts. » (p. 16).

L'ouvrage est construit à l'intérieur d'un autre, c'est-à-dire d'une forteresse qui est le pays tout entier. Or, qui dit forteresse dit place à défendre dans son intégralité, le donjon aussi bien que les murs d'enceinte et les bastions avancés du château-fort. Le Colonel Couchepin insiste sur ce point :

« Ce n'est point parce que la forteresse possède un réduit solide que ses défenseurs ont jamais songé à abandonner les ouvrages extérieurs. A aucun moment, le Général n'a modifié d'une ligne la mission des troupes frontières. Celles-ci, en liaison avec les autres troupes dont la consigne est de se battre hors du réduit, défendront le pays pied à pied, depuis les bornes frontières. Pas un pouce du territoire national n'est livré d'avance, intact, à l'ennemi. Ces troupes n'auront peut-être pas toutes des missions de défense absolue. La guerre de chasse n'en sera pas moins efficace. Elle empêchera que l'ennemi se serve de nos ressources pour nous combattre et lui rappellera sans répit que, même occupé, le pays se bat. » (pp. 16-17)

Mais si la montagne est le seul terrain où les Suisses, avec les effectifs et les moyens dont ils disposent, puissent livrer leur vraie bataille, est-ce à dire que les défenseurs du réduit resteront enfermés derrière leurs murs ? Non : « La sortie reste l'objet de toute leur ardeur, de tous leurs désirs, sorties en vue de harceler l'ennemi ou sorties pour rechercher la décision. »

« Leur défense sera toujours active, agressive. Si un jour la délivrance doit venir, elle viendra du réduit : que l'ennemi soit épuisé, qu'il soit attaqué par ailleurs ou que, pour une raison ou pour une autre, nous puissions espérer le rejeter hors de nos frontières, nous sortirons alors de nos murs, comme le firent tant de fois les Confédérés, pour chercher la bataille en rase campagne et conquérir à nouveau notre terre. » (p. 18)

Ainsi « le réduit n'est ni un refuge pour l'armée ni une prison pour ses défenseurs » ; il nous permet de continuer à être les gardiens intrépides des grands passages transalpins du Gothard, du Simplon et du Loetschberg ; par sa division en ouvrages cloisonnés dont chacun peut « vivre, se battre, soigner ses blessés, récupérer son matériel » pour soi, il assure une défense capable de se porter partout à la fois, sur le front et à l'arrière. « Lui seul nous permettra

de tenir tant que toutes nos réserves ne seront pas épuisées, de résister jusqu'à la dernière cartouche, jusqu'au dernier bloc de rocher. » (p. 20)

Un aussi vivant plaidoyer en faveur du Réduit national laisse-t-il subsister des doutes sur son efficacité dans l'esprit des lecteurs du Colonel Couchepin ? Il faut le croire puisqu'il a consacré le dernier chapitre de son ouvrage à un dialogue animé entre un critique qui est « Monsieur-tout-le-monde » et un soldat au fait des raisons d'être de la citadelle de notre ville-forte.

Le critique prétend que le soldat joue sur les mots en certifiant qu'aucune partie du pays ne sera abandonnée et que la Suisse sera défendue pied à pied dès la frontière. La notion du réduit implique un abandon du territoire qui pourrait être envahi par des divisions blindées. — De même que dans un incendie, il faut nécessairement faire la part du feu, dans le cas d'une attaque de notre sol, aucune parcelle n'en sera livrée sans défense : « Des forces importantes — vous pensez bien que je ne puis vous dire lesquelles — ont pour mission de se battre aux frontières et devant le réduit. » (p. 28)

Mais, renchérit le critique, un ennemi éventuel ayant occupé toute la partie riche et productive du pays, ne renoncerait-il pas à attaquer le réduit, attendant simplement que les soldats suisses eussent grignoté leurs réserves et leur dernière semelle de botte ? Ou bien les sommerait-il de se rendre en les menaçant des pires destructions ? Et alors force leur serait de hisser le drapeau blanc. — « Nous ne hisserons pas le drapeau blanc », répond le soldat, fièrement. Quant à l'autre hypothèse, elle est vaine, car, si l'on nous faisait la guerre, ce serait bien pour entrer en « possession des grands passages transalpins ou du secteur défensif des Alpes », ce serait pour occuper « ces artères vitales du vieux monde », « cette muraille de l'Europe centrale ».

« Mais, ajoute le Colonel Couchepin, que la guerre ait l'un ou l'autre de ces buts, il faudra pour les atteindre, conquérir tout le pays. Tant que nous tiendrons le réduit, nous n'aurons pas perdu notre guerre ; ils n'auront pas gagné la leur.

Et, ne craignez rien, des troupes d'occupation ne resteront pas paisiblement assises en rond à fumer leur calumet, en contemplant

d'en bas nos montagnes. C'est pour le coup que notre guerre de chasse, notre guérilla, nos sorties, les harcèleraient sans répit, comme nuées de frelons. » (p. 31)

Le critique s'en prend maintenant à la guerre de chasse que l'on appelait autrefois la guerre de partisans. Se basant sur un texte vieux d'à peu près cent ans, écrit par Gingins-La Sarraz, il serait porté à y voir une forme de guerre nationale qui serait préférable à une résistance rigide. — « La guerre de chasse sera aussi notre guerre », rétorque le soldat, mais nous ne laisserons pas « occuper tout notre territoire, même celui où la nature et nos moyens nous permettent de résister », pour le plaisir de faire la guerre de chasse qui est celle d'un pays occupé, « guerre accessoire », « guerre de détail », destinée à renforcer la résistance principale de l'armée, que ce soit la défense du réduit ou quelque autre plan opératif ». (pp. 33-34)

Et les avions ? sans maîtrise de l'air tout est chimère à l'heure actuelle, argue maintenant l'interlocuteur du soldat. Et les parachutistes ? Et la 5^e colonne ?

Ne généralisons pas si facilement à propos de l'aviation : le réduit serbe prouve autre chose. Quant aux mobilisations, des surprises peuvent se produire. « Le grand souci du Conseil fédéral et du Général doit être sans doute de mobiliser assez tôt », écrit le Colonel Couchepin qui ajoute : « Mieux vaudra le faire dix fois pour rien qu'une fois trop tard. » Puis il montre que « s'il y a un pays au monde pour qui la mobilisation ne doit pas être un épouvantail, c'est bien le nôtre. » (p. 35)

Les dernières remarques du critique portent sur les vertus des temps héroïques. Nos soldats, la masse de notre peuple les auraient-ils ? Ils en donneraient la preuve comme tant d'autres soldats et tant d'autres peuples.

Le Colonel Couchepin ne dissimule pas que sa cuirasse puisse avoir des défauts. « Quelle cuirasse n'en a-t-elle pas ? Le réduit n'est pas la solution idéale d'un problème mathématique. C'est un plan de guerre. Un plan conçu et réalisé à un moment où la malice des temps était aussi redoutable qu'au jour où fut signée l'antique alliance. Il a ses avantages, ses dangers, ses rayons et ses ombres. »

« ... j'ai la foi, conclut-il. Je l'ai eue dès la première heure, alors que l'angoisse nous étreignait tous, que l'encercllement se

consommait, que nous sentions, quoi qu'on dise et sans qu'il y eût au reste contre nous aucune intention précise d'agression, les puissances victorieuses scruter notre attitude, épier des signes de faiblesse ou d'abandon. L'ordre du Général est alors tombé, clair, net, définitif, au milieu du trouble des esprits. L'armée l'a exécuté comme un seul homme, dans la discipline, avec la rapidité et l'ardeur que vous savez. N'a-t-elle pas, à ce moment déjà, sauvé le pays ? » (pp. 40-41)

Le dernier mot du critique est pour en appeler au jugement de l'histoire, non toutefois sans avoir relevé cette parole d'un étranger qui déchiffrait le texte liminaire de notre premier Pacte fédéral dans une salle de l'Exposition nationale de Zurich : « Heureux pays, où l'on ose encore mettre le nom de Dieu au commencement des choses. »

Avec intelligence, avec amour et avec conscience, les hommes de notre temps auront fait leur devoir pour garder intacte la maison suisse et pour la remettre, belle et libre, à ceux qui viendront après eux.

« Le reste ne nous appartient plus, écrit en terminant le Colonel Couchepin. Mais nous avons gravé notre confiance sur la tranche de nos écus d'argent : *Dominus providebit.* (p. 42)

Au moment de mettre un point final à cet article, nous parvient le texte du discours que le Général Guisan a prononcé à Arbon, le 30 mai, à l'occasion de la 80^e assemblée des délégués de la Société suisse des sous-officiers. Ses paroles corroborent parfaitement ce qui vient d'être dit plus haut. Les voici :

« La guerre nous a été épargnée jusqu'ici et pourtant il serait dangereux pour nous de vouloir considérer la guerre comme une conception étrangère pour notre peuple et son destin, car nos libertés n'ont été conquises qu'au prix de durs combats. La guerre se déroulera toujours plus ou moins à proximité de nos frontières. Nous devons préparer une méthode de combat qui, particulièrement aujourd'hui, doit être une méthode suisse, qui nous permette de faire valoir nos meilleurs avantages. C'est une méthode de combat qui ne se borne pas à la défensive, mais qui tend à infliger aussi de lourdes pertes à l'ennemi éventuel. L'idée du réduit est encore souvent mal comprise. Qu'est-ce ? Une citadelle dans une grande zone fortifiée, c'est-à-dire que nous défendrons notre pays à la frontière, sur le Plateau et en fin de compte dans le réduit. Le premier qui pénètre dans notre patrie sera notre ennemi, d'où qu'il vienne. »

F.-M. BUSSARD